



*Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO*

*46, rue des petites écuries 75010 PARIS*

[contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

## **EGALITE PRO FESSIONELLE : L'HYPOCRISIE DU GOUVERNEMENT**

Le 24 octobre, une nouvelle réunion était programmée dans le cadre du projet de protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

FO-Fonction Publique attend toujours des réponses à ses interpellations sur le sujet, notamment sur ce qui concerne :

- Le devenir des mesures touchant particulièrement les agents les plus précaires (parmi lesquels les femmes sont surreprésentées) et aggravant l'inégalité professionnelle comme par exemple le rétablissement du jour de carence, l'insuffisance des moyens consacrés à l'action sociale, les suppressions d'emplois, la détérioration des conditions de travail, le recours accru à l'emploi précaire, la remise en cause des instances représentatives des personnels (CHSCT, CAP) ....
- La création d'un congé de paternité et d'accueil de l'enfant d'une durée d'un mois minimum
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires et de la CNRACL avec suppression du système de décote
- L'octroi de grilles indiciaires de A type pour tous les corps féminisés qui ont des grilles inférieures malgré le recrutement au niveau de la licence.

Nos ministres de tutelle auront-ils le courage de s'engager à intégrer des mesures contraignantes dans ce texte ? Mettront-ils enfin les moyens nécessaires (en termes de carrière, rémunération, effectifs...) pour qu'un rééquilibrage des situations professionnelles soit possible ?

Aucune réponse n'ayant été obtenue à ce jour, FO Fonction Publique a donc maintenu sa décision de ne pas être présente à la réunion du mercredi 24 octobre 2018.

Elle ne participera pas à la co-construction d'un protocole vide de sens qui ne serait qu'un faire-valoir de la politique gouvernementale.

De plus, les annonces du ministre engageant une individualisation de la rémunération au détriment du principe de carrière seraient un mauvais coup supplémentaire asséné à l'égalité salariale.

Fait à Paris, le 25 octobre 2018